

A Ferrières, le 24/06/2020

Gérard LARCHERON

Président de la C.C.4.V.

A

**Monsieur le Président du Tribunal
Administratif d'Orléans**

28 Rue de la Bretonnerie,
45057 Orléans

N Réf : GL/KB/CL/AB/237

OBJET : Désignation d'un commissaire enquêteur – procédure de modification du PLU de Ferrières-en-Gâtinais et de révision du zonage d'assainissement Ferrières-en-Gâtinais

Affaire suivie par Mme BRUZI, urbanisme.plui@cc4v.fr

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la Communauté de Communes des Quatre Vallées a engagé une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de Ferrières-en-Gâtinais, prescrite par arrêté du président le 17 février 2020. Cette modification intervient dans le cadre de la réalisation de la future zone d'activité EcoParc.

En parallèle de cette procédure, la commune de Ferrières en Gâtinais a engagé une révision de son zonage d'assainissement.

En application de la loi n°83-630 du 12 juillet 1983 et des articles L.153-19 et L.153-55 du Code de l'Urbanisme, je sollicite de votre part la désignation d'un commissaire-enquêteur pour l'enquête publique réglementaire relative à la modification du PLU de Ferrières-en-Gâtinais et à la révision du zonage d'assainissement de Ferrières-en-Gâtinais. Cette enquête pourrait se dérouler à partir de mi-juillet 2020.

Dans l'attente de votre décision, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.


Le Président
Gérard LARCHERON

